



La transition écologique : « une opportunité de business ! »

Aux acteurs du monde économique d'où il est issu, Remi Forsans, juge qu'il est possible de réinventer les modèles dans lesquels il nous faudra vivre.

Le débat n'est pas nouveau mais il se pose avec davantage d'acuité au gré de l'évolution du changement climatique : comment intégrer la transition écologique dans une dimension entrepreneuriale ? Il n'y a pas un journal télévisé qui commence par un autre sujet que les inondations, les ouragans et les incendies lesquels percutent nos sociétés au point qu'on parle désormais de « dérèglement climatique » plus que de simple changement.

A l'occasion de ses « dialogues » avec ses clients et ses sociétaires, la Banque Populaire de Bourgogne-Franche-Comté a invité, dans le cadre prestigieux du château de Bournel, un ancien chef d'entreprise à succès qui a décidé de consacrer son temps libre « à donner les meilleures clés aux entrepreneurs pour associer économie et écologie dans une démarche vertueuse. » C'est bien l'objet de l'association « iDEE » qu'a fondée avec d'autres, Rémi Forsans dans sa région Auvergne-Rhône-Alpes. En premier lieu le conférencier, s'il dresse un portrait très pessimiste sur l'état de santé de la planète, refuse de stigmatiser quiconque : « nous ne sommes pas des donneurs de leçon. » Rémi Forsans prend bien soin de répéter cette assertion tout au long de son exposé parce qu'il

sait que les chefs d'entreprise sont souvent montrés du doigt. Non, son message est tout autre : « l'évolution climatique est d'une grande tristesse mais source d'espoir ! » L'homme de 61 ans en est convaincu : « il y a des opportunités de business extraordinaires parce que l'humanité va devoir réinventer le modèle dans lequel on va vivre. » Autrement, c'est notre disparition pure et simple qui est en jeu et il y a urgence : « En huit ans, nous avons dépassé les prévisions de l'accord de Paris pour... 2050. »

Pour les chefs d'entreprise, ce discours peut paraître comme quelque chose de lointain, en particulier pour les TPE ou PME mais la réalité va les contraindre au fil des évolutions réglementaires et sociétales : déjà certains (jeunes) salariés demandent à travailler dans des entreprises vertueuses, des clients exigeront des garanties vertes et dans un avenir pas si lointain, les banques elles-mêmes ne pourront plus financer des projets qui ne répondront pas aux critères de sauvegarde de la planète.



François de Laportalère, directeur général, a annoncé qu'il soutiendrait la création d'une antenne en Bourgogne-Franche-Comté de la

structure « iDEE ».

L'association « iDEE » qui compte quatre salariés et bientôt 150 entreprises affiliées (dont Ubisoft, Somfy, Salomon) propose gratuitement à ses adhérents une feuille de route en dix points.

« Quelle que soit la taille de l'entreprise, quel que soit son état d'avancement dans sa démarche RSE et même si elle part d'une feuille blanche, nous l'accompagnons » assure Rémi Forsans.

De son côté, la Banque Populaire n'est pas restée inactive avec la création de la Banque de la Transition Énergétique (BTE), lancé en avril dernier, qui accompagne et finance les porteurs de projets de rénovation énergétique, de production d'énergie verte et d'investissements durables.

Le président de la banque, Michel Grass et son directeur général François de Laportalère ont d'ailleurs annoncé qu'ils soutiendraient la création d'une antenne en Bourgogne-Franche-Comté de la structure « iDEE ». Une bonne nouvelle et un appel aux bonnes volontés. ■

